

**Caractérisation des enjeux au droit des cavités  
souterraines dans plusieurs "petites" communes du nord  
Vienne pour l'aménagement du territoire**  
Delphine Dugrillon

► **To cite this version:**

Delphine Dugrillon. Caractérisation des enjeux au droit des cavités souterraines dans plusieurs "petites" communes du nord Vienne pour l'aménagement du territoire. Assises Nationales des Risques Naturels 2016, Mar 2016, Marseille, France. 2016. hal-01272579

**HAL Id: hal-01272579**

**<https://hal-brgm.archives-ouvertes.fr/hal-01272579>**

Submitted on 11 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CARACTERISATION DES ENJEUX AU DROIT DES CAVITES SOUTERRAINES DANS PLUSIEURS « PETITES » COMMUNES DU NORD VIENNE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## **Auteurs**

Delphine Dugrillon (BRGM Poitou-Charentes - [d.dugrillon@brgm.fr](mailto:d.dugrillon@brgm.fr))

Mathilde Blanchon, Lydia Gotte et Raphaël Santurette (DDT de la Vienne - [raphael.santurette@vienne.gouv.fr](mailto:raphael.santurette@vienne.gouv.fr))

## **Problématique opérationnelle concernée**

Le nord de la Vienne est largement concerné par le risque « mouvement de terrain » avec la présence de nombreuses cavités souterraines anthropiques situées sous les domaines publics ou privés. Certaines « petites » communes sont particulièrement impactées, ce qui leur pose régulièrement des problèmes en matière d'aménagement du territoire.

Pour la plupart de ces cavités, leur localisation est bien connue, mais pas leur emprise ni le type d'enjeux sous-cavé. On ne connaît donc pas l'impact potentiel sur les aménagements en surface si un effondrement survenait.

Depuis 2012, le recueil des emprises des cavités souterraines dans les communes particulièrement impactées puis la caractérisation des enjeux en surface ont été réalisés par le BRGM pour la DDT de la Vienne, ce qui a permis de recenser et de décrire plus de 2500 cavités dans 28 communes.

## **Applications effectives ou potentielles des résultats**

Chaque commune étudiée dispose à présent d'un atlas de son territoire contenant les emprises des cavités visitées sur fond cadastral et les fiches descriptives de chaque cavité.

Par ailleurs, les couches SIG des entrées des cavités ont été publiées sur GéoRisques et celles des emprises ont été mises à disposition des agents en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme et de l'information préventive.

Chaque commune a également reçu un porter à connaissance qui présente une synthèse du travail réalisé, un rappel des responsabilités de chacun en matière de cavités souterraines, des outils pour la prise en compte de cette connaissance dans les documents d'urbanisme et les dossiers d'application du droit des sols et enfin les aides financières possibles pour la prévention et la gestion du risque cavités.

Il s'agit d'éléments précieux pour ces communes pour la connaissance du risque cavités sur leur territoire.

Afin de développer la culture du risque parmi les élus et les administrés, des actions spécifiques ont été menées :

- distribution d'une affiche et de plaquettes d'information sur la prévention des risques d'effondrement,
- réunions de sensibilisation auprès de la population.

Ces actions ayant rencontré peu de succès, il apparaît nécessaire d'en imaginer de nouvelles, comme par exemple :

- distribution de fiches « cavités » vierges dans chaque mairie afin qu'elles contribuent à la mise à jour de cet inventaire, non exhaustif (action réalisée fin 2015),
- parution d'articles dans le journal local,
- organisation de visites de cavités,....

L'objectif étant que chacun s'approprie la culture de ce risque sur leur territoire.

## **Nature des acteurs concernés**

Service de l'Etat, Collectivités, Citoyens